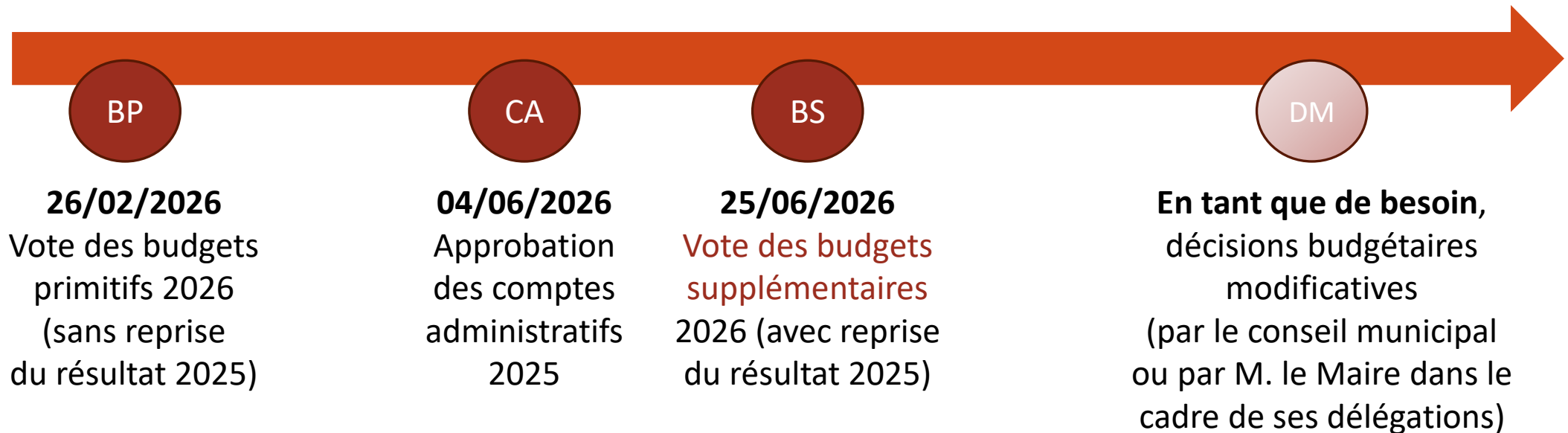


BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2026

Présentation synthétique

Cycle budgétaire 2026



- Le BS concerne le **budget principal** de la Commune, ainsi que le **budget annexe « Gîte Castel de Valrose »**.
- **L'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2025** constitue **une nouvelle recette**, qu'il convient d'affecter en section de fonctionnement et/ou en section d'investissement.

Budget annexe « Gîte Castel de Valrose »

Report en investissement (001)	11 642,33 € (résultat de clôture 2025 de la section d'investissement → recette d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	8 334,67 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	39 339,26 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)

Nouvelle recette,
à affecter
« librement »
lors du BS

Budget annexe « Gîte Castel de Valrose »

En section de fonctionnement, le projet de budget supplémentaire s'équilibre à – 160,74 €.

Le total des crédits 2026 s'élève à 148 839,26 €.

Section de fonctionnement

Recettes

CHAPITRE	OBJET	BP 2026	BS 2026 PROP.	TOTAL 2026
	TOTAL	149 000 €	- 160,74 €	148 839,26 €
013	Atténuations de charges	0 €		0 €
70	Produits des services	70 000 €	- 7 000 €	63 000 €
73	Impôts et taxes	0 €		0 €
74	Dotations - Participations	75 000 €	- 32 500 €	42 500 €
75	Autres prod. de gestion courante	0 €		0 €
77	Produits spécifiques	0 €		0 €
	Recettes réelles	145 000 €	- 39 500 €	105 500 €
042	Opérations d'ordre entre sections	4 000 €		4 000 €
002	Résultat reporté		39 339,26 €	39 339,26 €

- A l'étape du BP, sans reprise du résultat, la subvention avait été fixée à 75 000 €.
- La **reprise de l'excédent 2025** permet de retrouver un **niveau de subvention identique à 2025**.

RECETTES D'EXPLOITATION

- A mi-année, le **chiffre d'affaires projeté**, tenant compte de l'état des réservations, est **en recul** par rapport à la mi-année 2025.
- Par prudence, les recettes sont revues à la baisse.

Section de fonctionnement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

CHAPITRE	OBJET	BP 2026	BS 2026 PROP.	TOTAL 2026
	TOTAL	149 000 €	- 160,74 €	148 839,26 €
011	Charges à caractère général	79 000 €		79 000 €
012	Charges de personnel	0 €		0 €
65	Autres charges de gestion courante	30 500 €		30 500 €
66	Charges financières	1 200 €		1 200 €
67	Charges spécifiques	600 €	- 160,74 €	439,26 €
	Dépenses réelles	111 300 €	- 160,74 €	111 139,26 €
042	Opérations d'ordre entre sections	20 000 €		20 000 €
023	Virement à la section d'investis.	17 700 €		17 700 €

MAINTIEN A L'IDENTIQUE

- Les crédits alloués aux principaux postes de dépenses sont **maintenus à l'identique du BP.**
- Les charges spécifiques sont minorées afin d'équilibrer la section.

Budget annexe « Gîte Castel de Valrose »

En section d'investissement, le projet de budget supplémentaire s'équilibre à 33 797 €.

Le total des crédits 2026 s'élève à 78 997 €.

Section d'investissement

Recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

N° de chapitre	RECETTES	BP 2026	BS 2026 RAR 2025	BS 2026 PROP. Crédits nouveaux	TOTAL 2026
		45 200 €	13 820 €	19 977 €	78 997 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté			11 642,33 €	11 642,33 €
1068	Affectation obligatoire à la section d'investissement			8 334,67 €	8 334,67 €
13	Subventions d'investissement	7 500 €	13 820 €		21 320 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 000 €			20 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	17 700 €			17 700 €

SUBVENTIONS PORTANT SUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES

- **Etat** : 15 670 €
- **Département** : 5 650 €

Section d'investissement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

N° de chapitre ou d'opé.	DEPENSES	BP 2026	BS 2026 RAR 2025	BS 2026 PROP. Crédits nouveaux	TOTAL 2026
		45 200 €	33 797 €		78 997 €
16	Remboursement d'emprunt	10 200 €			10 200 €
19	Travaux Castel de Valrose	31 000 €	33 797 €		64 797 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 000 €			4 000 €

PROGRAMME DE TRAVAUX

- **Remplacement des menuiseries :**
50 259 €
- **Mise en place de garde-corps :**
9 538 €
- **Dispositif de contrôle à distance des consommations d'eau :** 2 000 €
- **Petits travaux, mobiliers et équipements divers :** 3 000 €

Budget principal

Report en investissement (001)	- 22 188,82 € (résultat de clôture 2025 de la section d'investissement → dépense d'investissement)
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068)	444 784,82 € (déficit final de la section d'investissement couvert par l'excédent final de la section de fonctionnement → recette d'investissement)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	854 141,18 € (excédent final de fonctionnement – affectation obligatoire à la section d'investissement → recette de fonctionnement)

Nouvelle recette,
à affecter
« librement »
lors du BS

Budget principal « Ville »

En section de fonctionnement, le projet de budget supplémentaire s'équilibre à 854 141,18 €.

Le total des crédits 2026 s'élève à 4 483 141,18 €.

Section de fonctionnement

Recettes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

CHAPITRE	OBJET	BP 2026	BS 2026 PROP.	TOTAL 2026
	TOTAL	3 629 000 €	854 141,18 €	4 483 141,18 €
013	Atténuations de charges	28 000 €		28 000 €
70	Produits des services	234 000 €		234 000 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	115 000 €		115 000 €
731	Fiscalité locale	2 291 000 €		2 291 000 €
74	Dotations - Participations	847 000 €		847 000 €
75	Autres prod. Gestion courante	90 000 €		90 000 €
77	Produits spécifiques	0 €		0 €
	Recettes réelles	3 605 000 €	0 €	3 605 000 €
042	Opérations d'ordre entre sections	24 000 €		24 000 €
002	Résultat reporté		854 141,18 €	854 141,18 €

**Hors excédent
reporté,
aucune variation
de recette
n'est proposée**

Section de fonctionnement

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

CHAPITRE	OBJET	BP 2026	BS 2026 PROP.	TOTAL 2026
	TOTAL	3 629 000 €	854 141,18 €	4 483 141,18 €
011	Charges à caractère général	1 105 000 €	22 800 €	1 127 800 €
012	Dépenses de personnel	1 585 000 €		1 585 000 €
014	Atténuations de produits	14 000 €	25 000 €	39 000 €
65	Autres charges Gestion cour.	430 800 €	- 3 500 €	427 300 €
66	Charges financières	34 000 €		34 000 €
67	Charges spécifiques	3 000 €		3 000 €
68	Dotations aux provisions	300 €		300 €
	Dépenses réelles	3 172 100 €	44 300 €	3 216 400 €
042	Dotations aux amortissements	300 000 €		300 000 €
023	Virement à la section d'investissement	156 900 €	809 841,18 €	966 741,18 €

Charges à caractère général

+ 22 800 €

- **Les crédits affectés aux dépenses de chauffage sont abondés de 18 000 €, en raison d'une surconsommation en gaz, constatée au cours de l'hiver, de la chaufferie mutualisée située au sein de l'école maternelle Mick Micheyl, desservant plusieurs bâtiments municipaux.** Le chauffage au gaz n'intervient qu'en relais de la chaudière bois ; des investigations sont en cours afin d'identifier le(s) dysfonctionnement(s) qui ont conduit à cette surconsommation.
- **Un effort budgétaire est proposé en faveur d'actions nouvelles et/ou prioritaires :**
 - Octobre rose : 800 €.
 - Navette communale : 2 000 €.
 - Foire de septembre : + 2 000 € (enveloppe initiale au BP 2026 : 35 000 €).

Atténuations de produits

+ 25 000 €

- **Par convention signée avec la Communauté de communes Val de Saône Centre (CCVSC) en 2023, la Commune reverse à la CCVSC une part du produit de taxe sur le foncier bâti issu des nouvelles constructions réalisées au sein du parc d'activités Visionis. Le reversement a lieu en année N+1.**
- Pour l'année 2025, **10 entreprises** sont concernées, pour un **montant global fixé à 28 909 €**.
- **Ce montant n'était pas connu lors du vote du BP 2026.** Les crédits avaient été inscrits en fonction des montants constatés les années précédentes, qui étaient de l'ordre de 4 000 € (évolution liée aux exonérations temporaires et partielles dont bénéficient les constructions nouvelles).

Autres charges de gestion courante

- 3 500 €

- En raison de la reprise du résultat 2025 au BS, la **subvention au budget annexe « Gîte Castel de Valrose »** est revue à la baisse : **- 32 500 €**.
- Des **crédits supplémentaires** sont inscrits afin d'**assurer le bon fonctionnement de la collectivité** :
 - Indemnités et cotisations retraite en lien avec la hausse du nombre d'adjoints par rapport au mandat précédent : **+ 14 000 €**.
 - Entretien et maintenance des équipements informatiques : **+ 1 500 €**.
- **Par délibération spécifique, l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Ecole de musique » sera soumise au vote.** En conséquence, une **inscription de crédits supplémentaires** est prévue en matière de subventions aux associations, à hauteur de **13 500 €**.

Budget principal « Ville »

En section d'investissement, le projet de budget supplémentaire s'équilibre à 1 394 391 €.

Le total des crédits 2026 s'élève à 2 266 291 €.

**AFFECTATION
OBLIGATOIRE
DU RESULTAT 2025**

DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	549 549,82 €	TOTAL	549 549,82 €
Crédits de report 2025 (RAR)	527 361 €	Crédits de report 2025 (RAR - subventions)	104 765 €
Déficit d'investissement reporté	22 188,82 €	Affectation obligatoire de l'excédent final de fonctionnement	444 784,82 €

**ENVELOPPE DISPONIBLE
POUR DE NOUVELLES DEPENSES
D'EQUIPEMENT**

RECETTES		
CHAPITRE	TOTAL	844 841,18 €
021	Virement de la section de fonctionnement	809 841,18 €
13	Subventions d'investissement	35 000 €
	Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) Eclairage LED des terrains de football extérieurs (2025)	5 000 €
	Etat (DETR) Réfection de la flèche de la chapelle des Minimes	30 000 €

**2 subventions
attribuées
depuis le vote du BP**

Opérations structurantes et stratégiques

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DE2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

RESTAU- RANT SCOLAIRE

DEPENSES	
BP 2026	BS 2026
125 500 €	300 000 €
425 500 €	

- Etude de faisabilité et de programmation
- Inscription progressive de crédits pour travaux futurs

ECOLE MICK MICHEYL

DÉPENSES	
RESTES A REALISER	BP 2026
49 393 €	10 000 €
59 393 €	

Opérations structurantes et stratégiques

Accusé de réception en préfecture
001 210102638-20260625-DE2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

CENTRE-BOURG

DEPENSES	
RESTES À RÉALISER	BS 2026
12 643 €	100 000 €
112 643 €	

- Etudes pré-opérationnelles
- Inscription progressive de crédits pour réalisation future

SITE DES MURIERS

DÉPENSES		
	RESTES À RÉALISER	BP 2026
ZONE DE DÉTENTE ET DE LOISIRS	12 000 €	125 900 €
	137 900 €	
RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE (séparation Mûriers / Parc des sports)	564 €	17 000 €
	17 564 €	

Programmes pluriannuels (AP/CP)

SITE DES
MINIMES

DÉPENSES
BP 2026
147 000 €

Restauration de la flèche
de la chapelle des Minimes

*La valorisation et la mise en sécurité du site des Minimes
ont fait l'objet d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement
(AP/CP – opération pluriannuelle) sur les années 2021 à 2026.*

Opérations récurrentes

ECONOMIES D'ENERGIE

DÉPENSES		
OPÉRATION	BP 2026	BS 2026
Année 2026	14 000 €	27 000 €
	41 000 €	

Travaux de passage en LED :

- Eclairage de l'église
- Eclairage extérieur du Centre Technique Municipal

BÂTIMENTS ET TERRAINS

DÉPENSES			
OPÉRATION	RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
Année 2025	62 534 €		
Année 2026		10 500 €	32 341,18 €
		42 841,18 €	

- Petits travaux à la salle des fêtes (volet roulant, robinet de la cuisine)
- Extension du contrôle d'accès des bâtiments municipaux
- Climatisation de la salle des Bateliers

Opérations récurrentes

CADRE DE VIE

DÉPENSES			
OPÉRATION	RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
Année 2025	335 €		
Année 2026		2 000 €	1 500 €
		3 500 €	

Enveloppe pour le(s) projet(s)
du Conseil Municipal d'Enfants

MATÉRIELS ET OUTILLAGES

DÉPENSES			
OPÉRATION	RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
Année 2025	7 812 €		
Année 2026		12 000 €	4 000 €
		16 000 €	

Equipements en bureaux
et mobiliers (mairie)

Opérations récurrentes

EQUIP. INFORMA- TIQUES

DEPENSES		
RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
3 612 €	20 000 €	12 000 €
35 612 €		

Equipements informatiques supplémentaires :

- 5^{ème} classe provisoire de l'école maternelle
- Bureaux des élus

VIDÉO- PROTECTION

DEPENSES	
RESTES À RÉALISER	BS 2026
33 474 €	8 500 €
41 974 €	

Optimisation et compléments de dispositifs :

- Halle du marché
- Secteur « mairie / salle des fêtes »

Opérations récurrentes

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

VOIRIES ET RÉSEAUX

DÉPENSES			
OPÉRATION	RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
Année 2025	44 402 €		
Année 2026		34 500 €	1 500 €
		36 000 €	

- Réfection de grilles d'eaux pluviales chemin des Princes
- Report de l'aménagement du square de Montaione

EXTENSION RÉSEAUX ELECTRIQUES

DEPENSES
RESTES À RÉALISER
13 277 €

DÉV^T DU TOURISME

DEPENSES
BP 2026
2 500 €

Autres opérations d'équipement

ESPACE
PUBLIC
RUE DES
MINIMES

DEPENSES		
RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
8 840 €	4 000 €	350 000 €
362 840 €		

Enveloppe « Travaux »
pour l'aménagement d'un parking,
y compris stationnement en voirie,
et l'amélioration des conditions de circulation

ÉGLISE

DEPENSES		
RESTES À RÉALISER	BP 2026	BS 2026
89 440 €	25 000 €	8 000 €
122 440 €		

Remplacement des grillages
des fenêtres du clocher

Autres opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
001-210102638-20260625-DB2026-06-25-02-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026

AMENAGE-
MENT
DE LA LEVÉE
NORD

DÉPENSES	
RESTES À RÉALISER	BP 2026
125 268 €	10 000 €
135 268 €	

MODIFICA-
TION DU PLU

DEPENSES
BP 2026
25 000 €

PARC
DES SPORTS

DEPENSES
RESTES À RÉALISER
4 557 €

MAISON
GUILLON -
PARC DE LA
BATELLERIE

DÉPENSES	
RESTES À RÉALISER	BP 2026
44 373 €	50 000 €
94 373 €	

BORNE
VEHICULES
ELEC.

DEPENSES
RESTES À RÉALISER
4 337 €